

Règles de fonctionnement de l'EM
en temps normal

=====

I/ Rôle du Commandant en Second (CES)

- Dédouble le Chef de Corps (CDC).
- Prépare et comptabilise l'utilisation des crédits journées.
- Coordonne à long terme les affectations TED/G.
- Propose les stages Officiers et Sous-Officiers
- Initie les propositions d'avancement Officiers et Sous-Officiers.
- Gère la caisse du Régiment.

II/ Rôle de l'Officier Supérieur Adjoint (OSA)

- Coordonne, quand il en est besoin, l'action du Chef des SA, du Chef des ST, de l'Officier Opération et de l'Officier chargé des relations publiques.
- Edite les notes de service (NDS) périodiques.
- Tient le journal de marche du Régiment.
- Centralise les archives.
- Remplit la fonction d'Officier Tradition.

III/ Rôle du Chef des Services Administratifs (CSA)

- En coordonnant l'action de l'OM/99 et de l'ACM/38, assure le suivi des mouvements de personnels et propose les demandes à faire.
- Assure le suivi constant du travail Récompenses - Décorations - et propose à temps les personnels concernés.
- Gère les crédits deniers - instructions.
- Centralise et exploite les feuilles de présence à toutes activités.

IV/ Rôle du Chef des Services Techniques (CST)

- Edite tous les trimestres civils un état des matériels majeurs.
- Edite tous les semestres civils un état de tout les matériels.
- Tient à jour l'état des réquisitions.

- Edite quand il en est besoin les fiches de taches de perception.

V/ Rôle de l'Officier Opération (OPE)

- Chef du Bureau Opération Instruction (BOI) aidé de l'Officier Renseignement (Rens), de l'Officier Transmission (TRS) et d'un Officier de l'EM (Cne VIAOUEZ à ce jour).
- Propose les programmes d'instruction.
- Prépare les manoeuvres.
- Propose les mises à jour et la achats de documentation.
- Gère les munitions.

VI/ Rôle du Médecin-Chef

- Conseiller Santé du Chef de Corps et compte tenu de ses devoirs vis-à-vis de sa hiérarchie, assure le soutien santé des convocations sélectives et verticales et propose les fiches de taches nécessaires.

SATHONAY, le 20/5/86

Le Lt. Col. MARIN
Commandant le 299° RI